



LA QUESTION DES PUBLICS  
Intervention IHECS  
Emilie Duvivier  
Octobre 2025

# Crédits

Ce support est le fruit d'un travail personnel, composé de diverses recherches, ressources et connaissances.

Il n'engage que ma personne, et non l'Administration pour laquelle je travaille.

Il est en accès gratuit.

Merci de respecter simplement le travail et de mentionner mon nom en cas d'utilisation.

Emilie DUVIVIER

Octobre 2025





# SOMMAIRE

ETYMOLOGIE HISTOIRE, SENS

LES PUBLICS

OUTILS ET PROCÉDÉS

RÉALISATION D'UN OUTIL COLLECTIF

# LES PUBLICS



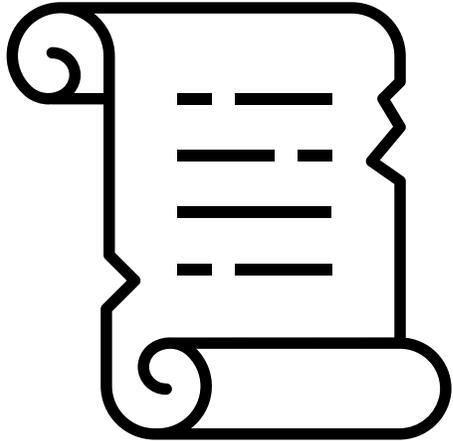


# PUBLICS

Nom et adjectif

1. ETYMOLOGIE DU MOT
2. HISTOIRE ET ORIGINE
3. ADJECTIF ET NOM
4. EXPRESSIONS
5. LE PUBLIC DANS L'ART
6. LIEN AVEC L'ARTICLE 27 (DROITS CULTURELS)

# 1. ÉTYMOLOGIE



PUBLIC(S) :

Deux mots (lexèmes) → le nom et l'adjectif qui ont des sens et des emplois différents.

Chacun est polysémique → démultiplie les possibilités.

Entre convergence, différences, points de rencontre et constantes.

Extrait de la définition « Public » issu du tome 2 de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694. Source : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) / BnF.

*ge de papierie.*  
**PUBLIC.** adj. Commun, qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. L'intérêt public. l'autorité publique. l'utilité publique. le trésor public. les revenus publics. il est de l'avantage public que cela soit. il est du bien public. toutes les révoltes sont ordinairement pretextées du bien public. la guerre civile sous Louis XI. fut appelée la guerre du bien public. la voix publique est pour luy. ceux qui ont esté dans les emplois publics, dans les charges publiques. place publique. avoir soin des chemins publics. administrer les revenus publics. édifices publics.

## 2. UN PEU D'HISTOIRE

PÉRIODE	SENS
<b>XIV<sup>e</sup> siècle- XV<sup>e</sup> siècle</b>	qui concerne tout le monde (opposition avec ce qui est privé, personnel) : commun, à l'usage de tous et toutes « public » s'applique à une partie de la société qui a un caractère officiel nom pour désigner l'ensemble de la population : « les gens »
<b>fin XVI<sup>e</sup> siècle- XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	substantivation de l'adjectif : « le bien public, la chose publique » le terme ne s'applique donc pas, initialement, à des groupes de personnes, mais à des abstraits ou à des « biens » un groupe social particulier public de « connaisseurs » et non un public défini par son appartenance sociale
<b>fin du XVII<sup>e</sup> siècle</b>	<i>public</i> comme « ensemble de spectateurs » spectateurs d'une séance particulière, personnes assistant à la représentation acceptation de « public en tant que juge d'une œuvre » le terme s'étend à d'autres manifestations artistiques que le théâtre

## 2. ORIGINE DU MOT

### OPPOSITION :

« PUBLIC » / « PRIVÉ »

**PLURALITÉ / COLLECTIF**

**INDIVIDUEL SECTORISÉ**

Adjectif *publicus* = ce qui concerne le peuple, d'où ce qui concerne l'État

S'oppose à *privatus* = ce qui concerne le domaine privé.

Nom a une valeur *politique*, ne s'applique pas à des personnes.

Le « public » désigne alors le domaine de l'État.

S'étend à des personnes :

- soit avec un sens large (« le peuple », « la population »)
- soit avec un sens plus restreint, en s'appliquant à un sous-groupe particulier, en particulier à un groupe d'individus « récepteurs » et « juges ».

(1) L'ensemble des gens	(2) Un sous-ensemble	(3) Un sous-ensemble
La <b>population</b>	ceux à qui on fait connaître : les <b>destinataires</b>	les <b>spectateurs</b>

(1) bon nombre d'expressions plus ou moins figées, comme : *interdit au public, le gros du public, en public* et a tendance, d'autre part, à désigner une partie de la population (*le public peu scolarisé, quelque chose qui intéresse tous les publics*).

(2) des destinataires (on s'adresse à un *public de connaisseurs*).

(3) des spectateurs d'une manifestation artistique, culturelle ou sportive.

# 3. ADJECTIF

## I adj.

1. Qui concerne le peuple dans son ensemble (et non les simples particuliers) ;  
a) Avec un sens moins juridique que politique et *La cause, la chose publique*.  
b) Avec une valeur juridique plus ou moins précise.
2. Qui est accessible, ouvert à tous.
3. Qui a lieu en présence de témoins, devant une assistance plus ou moins nombreuse.
4. Qui concerne la fonction, plus ou moins officielle, qu'on remplit dans le monde.
5. v. *connu, évident, manifeste* [...]

# NOM

## II n. m.

1. Vx L'État, la collectivité, la chose publique [...] v. *société*. [voir *supra* la citation de Montaigne]
2. les gens, la masse de la population ; la foule (*Avis au public*)
3. (Avec un sens abstrait et par oppos. à l'auteur, l'artiste, le créateur) L'ensemble des gens qui lisent, voient, entendent... une œuvre littéraire, dramatique, picturale, musicale, etc. [...]
4. (Avec un sens concret) L'ensemble des personnes qui assistent à un spectacle, à une conférence, à une réunion, à une manifestation sportive, à un procès [...] »

# PUBLIC-ADJECTIF

Les associations [nom + *public*] = large gamme de domaines (vie collective et sociale : espace, commerce, parole, mais aussi dispositifs et actions).

## Antonymes :

- s'oppose à *privé (individuel, particulier)* ;
- *domestique, intime, personnel* ;
- *caché, secret*.

## Synonymes :

- *général, commun* ;
- *manifeste* et même *manifesté* ;
- *notoire, officiel*.

# PUBLIC-NOM

*Public*, comme nom, a des emplois différents de ceux de l'adjectif.

Nom collectif – nom dénommant - une unité et une pluralité d'éléments.

*Public*-nom collectif peut être mis au pluriel (*les publics de la culture*).

## Synonymes :

Foule – audience – assistance – assemblée (simple rassemblement) – auditoire  
Communauté – réseau

Mais les frontières sont poreuses entre les différents sens de *public* -> constitue aussi une particularité de *public*.

# 4. EXPRESSIONS AVEC LE MOT PUBLIC

*banc public, lieu public, parc public, bien public, bibliothèque publique, transport public, vie publique, discours/débat public, homme/femme public·que, procès public, opinion publique, grand public, pouvoirs publics, enseignement public, problème public, logique publique, conférence publique, danger public, ennemi public, marché public, espace public, service public, ordre public, force publique, relations publiques, d'utilité publique, les affaires publiques, séance publique, argent public, assistance publique, audition publique, crieur public, dépenses publiques, dette publique, domaine public, éclairage public, écrivain·e public·que, entreprise publique, établissement public, fonction publique, voie publique, en public, jardins publics, secteur public, etc.*

**Commun**

**À l'usage de toustes**

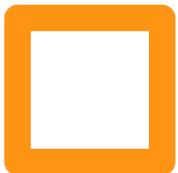
**Être commun**

**Manifeste, connu de toustes**

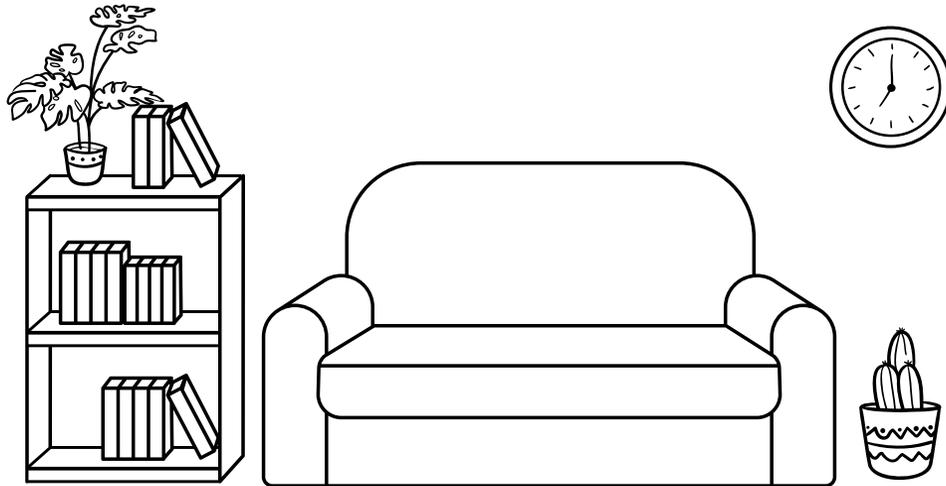
**Destiné à toustes**

**Au service de toustes**

**S'expose aux regards de toustes**



# 5. LE PUBLIC DANS L'ART



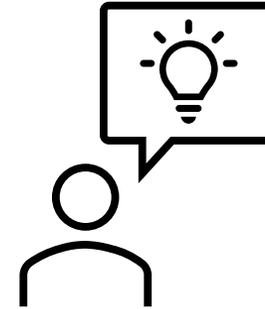
- Vers qui diriger la médiation ?
- Publics = êtres de cultures
- Théâtres publics VS théâtre privés
- Public : études, statistiques, ...
- Causes d'empêchement

# PUBLICS

## - VERS QUI DIRIGER LA MÉDIATION ?

### DÉNOMINATION DES PUBLICS :

- CIBLES
- PRIORITAIRES
- NON-PUBLICS
- PUBLICS POTENTIELS
- PUBLICS ABSENTS
- PUBLICS FRAGILISÉS
- NON-INITIÉS
- VULNÉRABLES
- ISOLÉS
- AVERTIS
- EMPÊCHÉ·ES



**NE PAS CATÉGORISER**

**MIXER LES PUBLICS**

**NE PAS STIGMATISER**

### POINTS DE VIGILANCE :

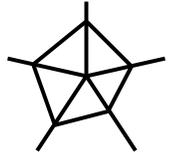
Publics VS non-  
publics

Public volontaire  
VS public forcé

**Attention aux jugements de valeur qui laissent supposer une idée de non-appartenance à la société dans laquelle vivent ces personnes**

# LES PUBLICS SONT DES ÊTRES DE CULTURES

C'est quoi la culture ? Les cultures ? Quelles définitions ? C'est quoi l'Art ?



Chaque personne a des compétences culturelles

Le public n'existe pas en soi, la notion ne décline aucune essence.

Cette collectivité de destinataires, devenue *le public*, existe alors dans le moment où des personnes apposent leur jugement, les applaudissements du nombre, ou des railleries sur les propos ou les œuvres de ceux qui les sollicitent.

Le public des arts et de la culture n'est pas une chose déposée en un lieu où aller la chercher. Le public se construit et se reconstruit sans cesse, pratiquement – dans des présences aux œuvres et des paroles



<https://publicationnaire.huma-num.fr/>

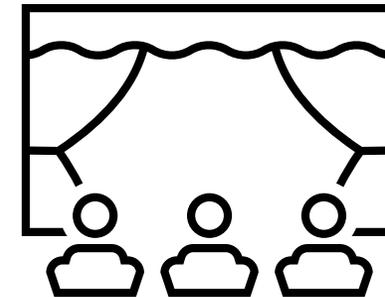
Construire un espace pour se constituer comme **public autonome**, définissant lui-même les règles auxquelles il accepte de se soumettre.

La représentation théâtrale tire son existence du phénomène de **coprésence des artistes et du public**.

Par la présence du public, le rendez-vous théâtral peut avoir lieu.



Au théâtre, à l'opéra, etc., cet espace d'exposition produit une **communauté transitoire** dont les membres ne se connaissent pas toujours d'avance. La rencontre est due au hasard puisqu'il n'y a pas de présence commune en dehors de cet instant, quoiqu'elle puisse ensuite se fixer dans les discussions des salons et des cénacles, ou dans la rue et les cafés.



La singularité de chaque spectateurice et partagée sur le plan perceptif par l'occupation d'un espace commun faisant des individus présents une foule, une masse.

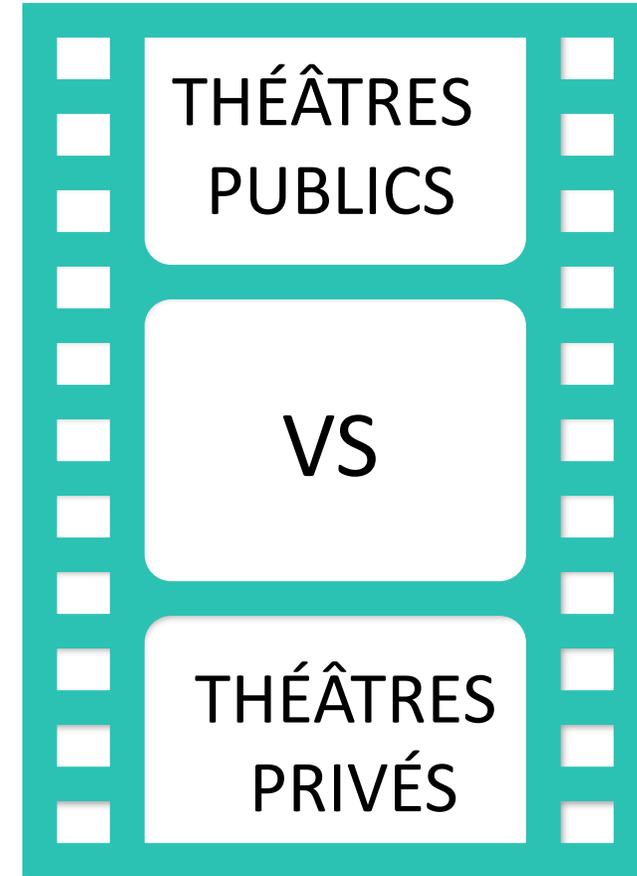
Double structuration du monde théâtral :  
théâtres publics vs théâtres privés.

L'État, les pouvoirs publics et les communes  
apportent leur soutien financier aux premiers.

Néanmoins, les recettes tirées de la vente de  
billets et des abonnements constituent une  
part substantielle de leurs revenus.

Pour les seconds, les recettes constituent les  
principaux revenus de l'entreprise théâtrale et  
la programmation est soumise à un calcul de  
rentabilité.

De ce fait, les types de pièces jouées dans les  
uns et les autres diffèrent et, par voie de  
conséquence, les publics également.



# Le public peut être « subjectivé », étudié.

Les différentes définitions ou sens engagent la pluralité et le collectif, mais pas le même type de collectif et pas de la même façon :

→ des individus rassemblés conjonctuellement pour un but ou par un goût commun d'un côté (*public*), des groupes non réellement délimités, mais pourtant rassemblés sur une identité et un entre-soi de l'autre (*communauté, réseau* dans le contexte mentionné).

Expressions et dénomination des *publics cibles* construisent le public comme catégorie d'étude :

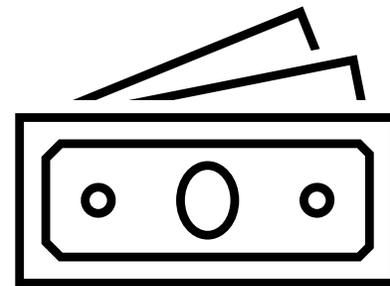
**Public idéal** : par rapport à un type d'œuvre ou de dispositif (*public des musées, de l'internet, d'opéra, etc.*) ; ou un type de public (*amateur, aristocrate, éclairé, d'enfants, de jeunes, scolaire*) ;

**Public concret** : taille du public (*public nombreux, important, maigre*) ; comportement (*attentif, enthousiaste, bruyant*) ; place dans le lieu de spectacle, en lien avec une catégorisation sociale (*public des balcons, public du parterre*).

# Quelles sont les causes d'empêchement ?

Le prix, les horaires ou les obligations familiales, un sentiment d'exclusion (parfois dû à un manque de connaissance des us et coutumes de ce milieu en tant que spectateurice), une méconnaissance de la manière et des lieux où se procurer les billets (et fracture numérique éventuelle), mais également un sentiment d'étrangéité

Le public contribue à la représentation, notamment par sa participation financière



## 6. ARTICLE 27

# lien avec les droits culturels

Pour s'ancrer dans une société, il est indispensable de tisser des liens sociaux et ici, les institutions culturelles ont un rôle à jouer.

Mission permanente : assurer l'égal accès de tous et toutes à la culture.

Cette mission fait écho à l'article 27 de la Déclaration des droits de l'homme qui rappelle que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

# Démocratisation de la culture et Démocratie culturelle

## DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

- Accès à l'offre culturelle pour tous les publics
- Politique tarifaire
- Culture « légitime »

↳ Réduction de l'écart entre les personnes et les cultures par une levée des freins économique, physique, géographique, temporel, symbolique aux œuvres et aux pratiques.

## DÉMOCRATIE CULTURELLE

- Accompagnement des publics vers la réflexion, l'expression et l'expérimentation créative
- Toutes les cultures
- Toutes les pratiques culturelles

↳ Accès à des pratiques d'expression, de création ou de discussion avec les citoyen·nes ; émancipation individuelle et/ou collective des publics.

# LES 8 DROITS CULTURELS

IDENTITÉ

DIVERSITÉ

COMMUNAUTÉ

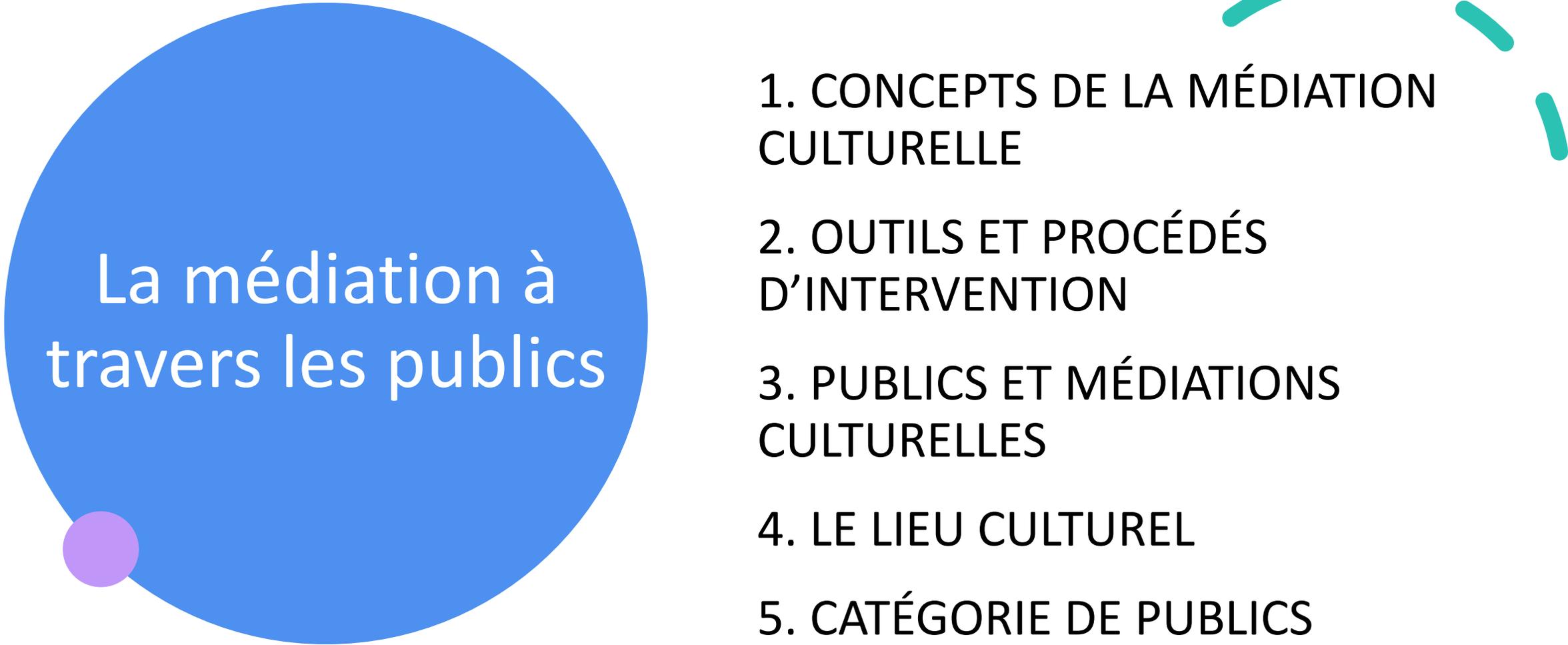
PATRIMOINE

PARTICIPATION

COOPÉRATION

INFORMATION

ÉDUCATION



# La médiation à travers les publics

1. CONCEPTS DE LA MÉDIATION  
CULTURELLE

2. OUTILS ET PROCÉDÉS  
D'INTERVENTION

3. PUBLICS ET MÉDIATIONS  
CULTURELLES

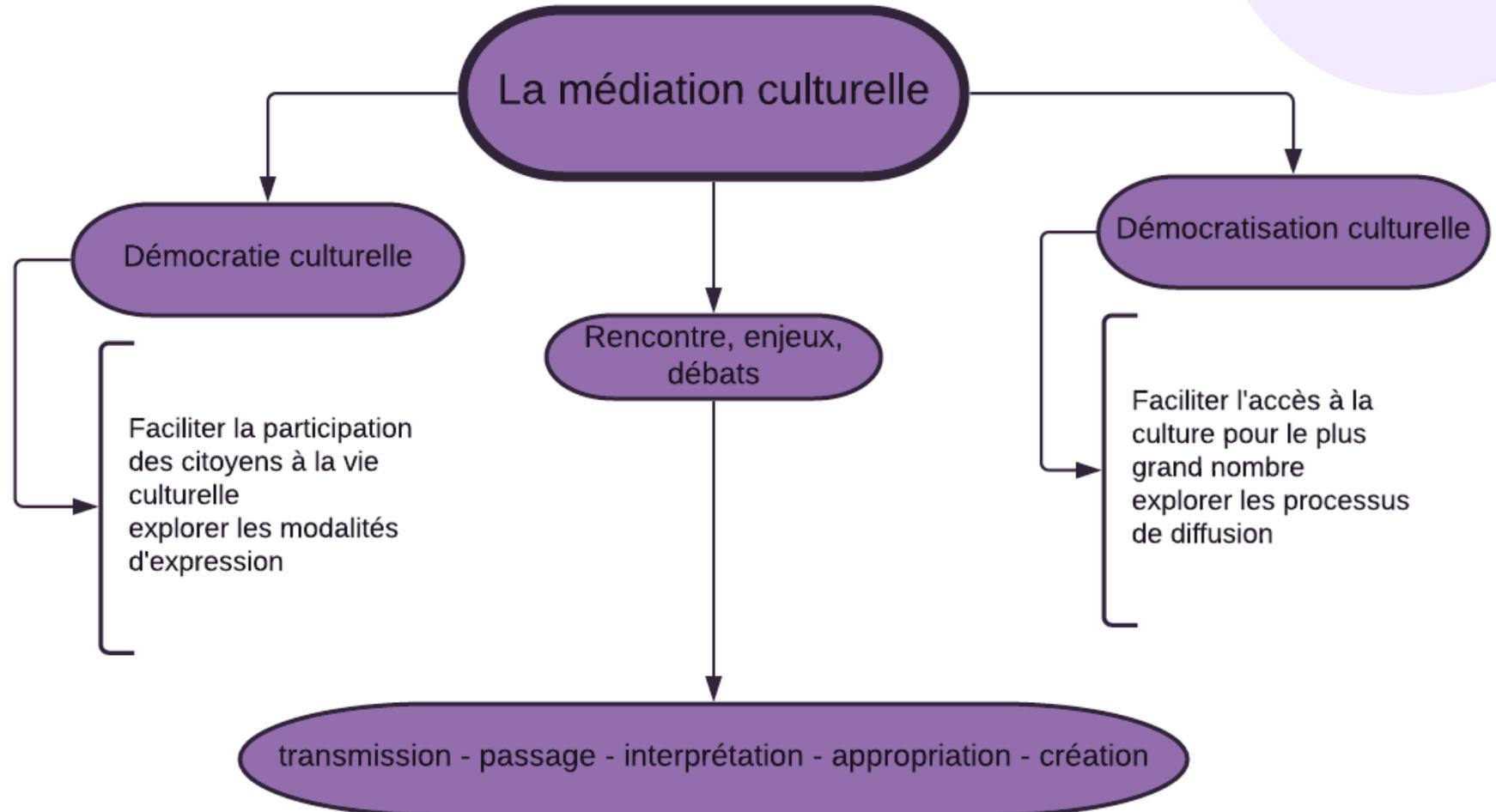
4. LE LIEU CULTUREL

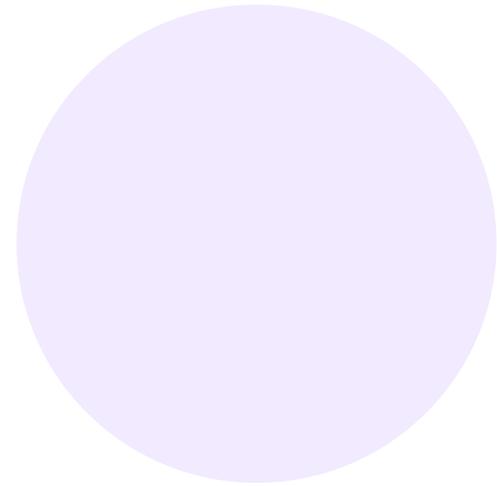
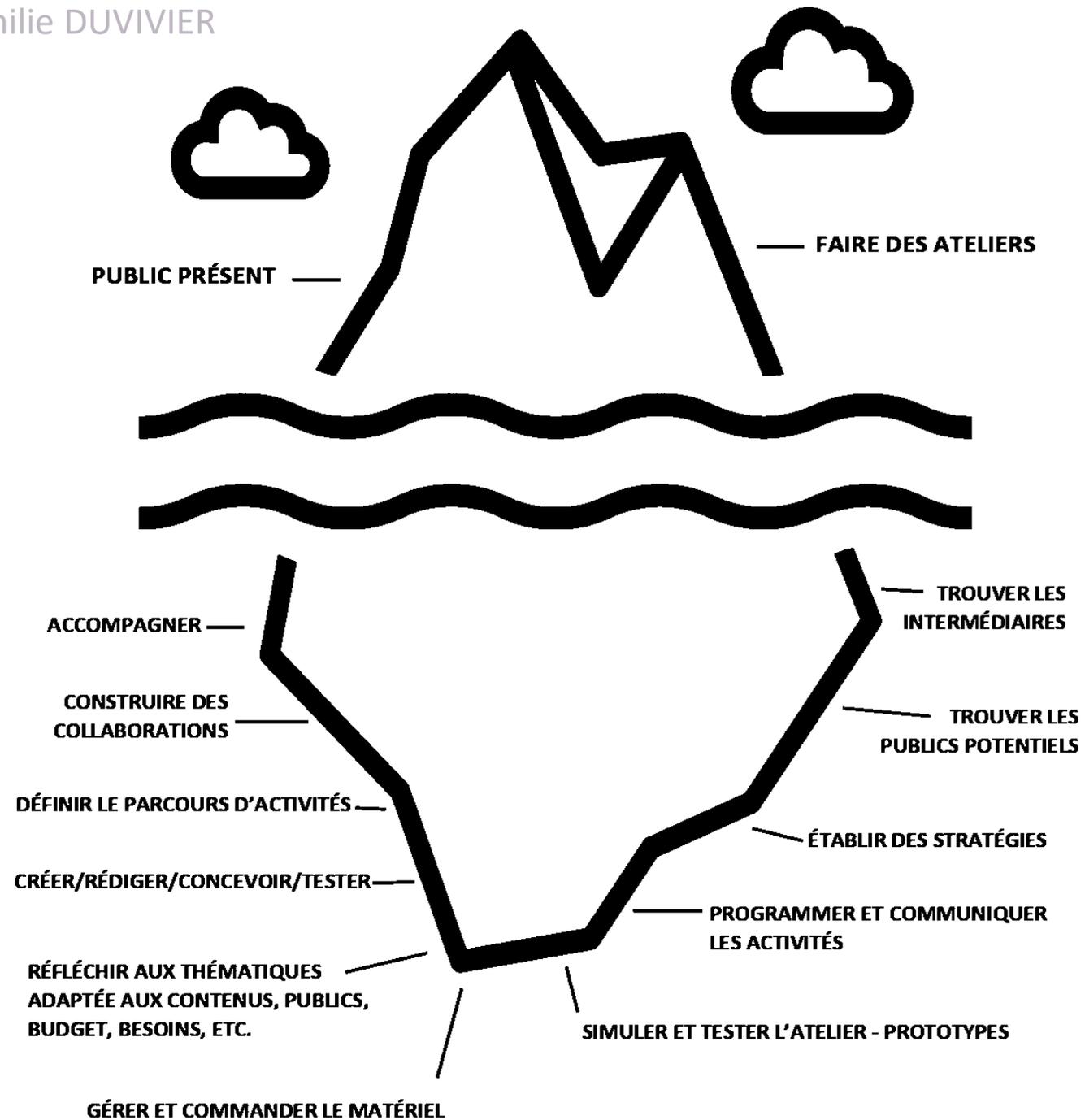
5. CATÉGORIE DE PUBLICS

# 1. CONCEPTS DE LA MÉDIATION

Mode particulier d'intervention qui permet d'accompagner et d'ancrer des pratiques culturelles et artistiques avec les publics dans leur quotidien et leur quartier.

- DISPOSITIF
- PROCESSUS
- STRATÉGIES
- ESPACES DE RENCONTRES
- LIEN SOCIAL

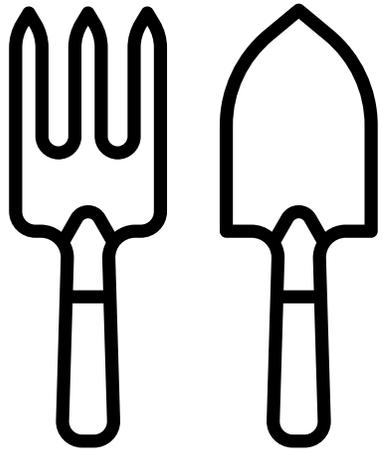




# 5 grands principes

1. Faciliter un accès à la culture adapté aux besoins de chaque public.
2. Travailler avec les « entrées multiples ».
3. Trouver des points de contact entre une production culturelle et un public.
4. Accompagner plutôt qu'imposer.
5. Rendre autonome.

## 2. OUTILS ET PROCÉDÉS D'INTERVENTION



Accessibles et  
variés

Individuels ou  
collectifs

Imprimés,  
numériques

« Directs »

Testés au  
préalable

Préparés en  
amont

Adaptés à  
chaque projet et  
aux publics visés

# EXEMPLES D'OBJECTIFS DES OUTILS :

- Attention aux projets « clé sur porte ».
  - Pas d'outils « prêts-à-porter »
  - Médiation trouée
  - Pas une fin en soi
- Fournir un support pour l'autonomie des publics
- Aide à la compréhension
- Utilisé comme divertissement
- Pour développer le sens de l'observation
- Réelle implication
- Pour faciliter l'échange (groupe, relationnel)
- Utilisé comme documents de communication plus général (institution, valeurs, expo complète, travail de la cie, etc.)
- Donne envie de découvrir, d'aller plus loin

# 3. PUBLICS ET MÉDIATIONS CULTURELLES

Le·a médiateur·ice culturel·le qui participe pleinement à l'élaboration de projets doit prendre conscience qu'il doit :

- s'employer à diversifier son offre afin de favoriser la démocratisation culturelle
- veiller à l'élargissement des publics
- élaborer des activités spécifiques à l'encontre de ces publics
- développer des stratégies de médiation propre à l'encontre de différentes catégories de publics
- créer des passerelles entre la culture et le public
- tenir compte des motivations et des attentes des publics
- ne pas heurter le système de valeurs du public, à ne pas altérer sa culture d'origine et à échanger avec lui

Etc.

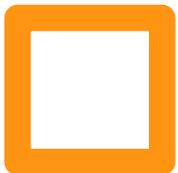
# 4. LE LIEU CULTUREL

Comme un tiers-lieu = un terrain neutre qui se doit d'être accessible, ouvert à toutes. Les publics doivent être en mesure de s'approprier le lieu qui peut sembler parfois imposant, prétentieux et leur donner l'impression qu'ils ne sont pas « à la hauteur », pas les bienvenus.

Impératif de lever les barrières vis-à-vis de l'institution culturelle, qui peuvent être d'ordre linguistique et/ou psychologiques, par exemple.

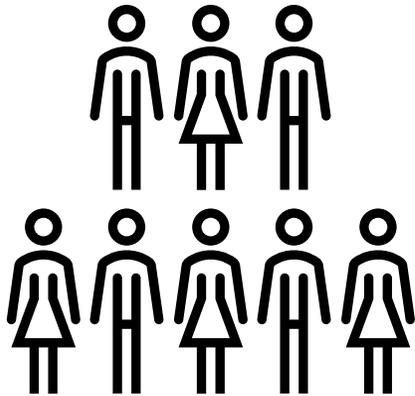
Démystifier le lieu !

Mettre en confiance.



# 5. CATÉGORIE DE PUBLICS

COMMENT CHOISIR ?  
SUR QUELS CRITÈRES ?



**DEGRÉ D'INDÉPENDANCE, ÂGES, BESOINS SPÉCIFIQUES,  
PUBLICS PERTINENTS POUR UN PROJET**

- ÂGE
- SITUATION SOCIALE / FAMILIALE / PROFESSIONNELLE
- MODES DE VIE
- SYSTÈME DE VALEURS
- GENRE
- SITUATION DE HANDICAP
- TRADITIONS
- SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE
- FRACTURE GÉOGRAPHIQUE
- LANGUE
- Etc.

# EXEMPLES DE TYPES DE PUBLICS :

- ENFANTS
- JEUNES
- JEUNES EN DÉCROCHAGE, NON-SCOLARISÉ·ES
- ÉTUDIANT·ES SCOLARISÉ·ES
- ALPHA, FLE
- AÎNÉ·ES, SENIORS EN HOME
- FAMILLES
- FAMILLES DÉFAVORISÉES
- DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS
- MINORITÉS
- PERSONNES VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU PHYSIQUE
- (IM)MIGRANT·ES ET RÉFUGIÉ·ES, SANS-PAPIERS
- ASSOCIATIONS
- PERSONNES INCARCÉRÉES
- PERSONNES EN HOPITAUX
- PERSONNES ÉLOIGNÉES DES LIEUX CULTURELS
- Etc.